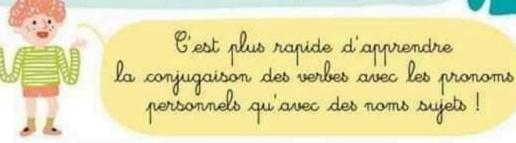




Les personnes de la conjugaison sont les pronoms personnels. Ils indiquent qui fait l'action. Il y a des pronoms personnels singuliers et pluriels.





Les personnes du singulier sont je, j', tu, il et elle.

La 1^{re} personne du singulier, je ou j',
désigne la personne qui parle :
je chante, j'écoute.

La 2^e personne du singulier, tu,
désigne la personne à qui l'on parle :
tu regardes

La 3^e personne du singulier, il ou elle,
désigne la personne de qui l'on parle :
il joue, elle joue.

